

ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES RENOUVELLEMENT DU COLLÈGE DES USAGERS AU CONSEIL DE L'UFR LANGUES VIVANTES

3 sièges à pourvoir

SONT ÉLECTEURS :

- les étudiants inscrits à l'Université Paul Sabatier et à l'UFR Langues Vivantes et qui choisissent de voter dans cette UFR. **ATTENTION** : ce choix engage l'électeur à ne voter que dans cette UFR pour 2 ans (durée des mandats des représentants des usagers).

SCRUTIN :

**LUNDI 23 OCTOBRE 2006 de 9h00 à 17h30
au secrétariat de l'UFR Langues Vivantes**

MODE DE SCRUTIN :

Les membres sont élus au scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

DÉPÔT DES PROFESSIONS DE FOI :

Lundi 9 octobre 2006 de 9h00 à 16h00 au secrétariat de l'UFR LV.

DÉPÔT DES LISTES DE CANDIDATS (DÉPÔT OBLIGATOIRE) :

Lundi 16 octobre 2006 de 9h00 à 16h00 au secrétariat de l'UFR LV.

- les listes de candidature devront comporter obligatoirement un nombre de candidats au moins égal à la moitié des sièges à pourvoir.
- la carte d'étudiant de chaque candidat (ou sa photocopie) devra être présentée, accompagnée d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat.

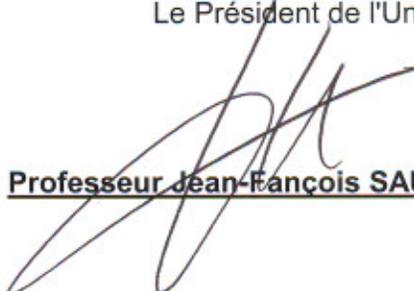
VOTE :

IMPORTANT :

- se munir de sa carte d'étudiant.
- nul ne peut être porteur de plus de deux mandats.

Toulouse, le 19 septembre 2006
Le Président de l'Université

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser
au secrétariat de l'UFR LV.


Professeur Jean-François SAUTEREAU